



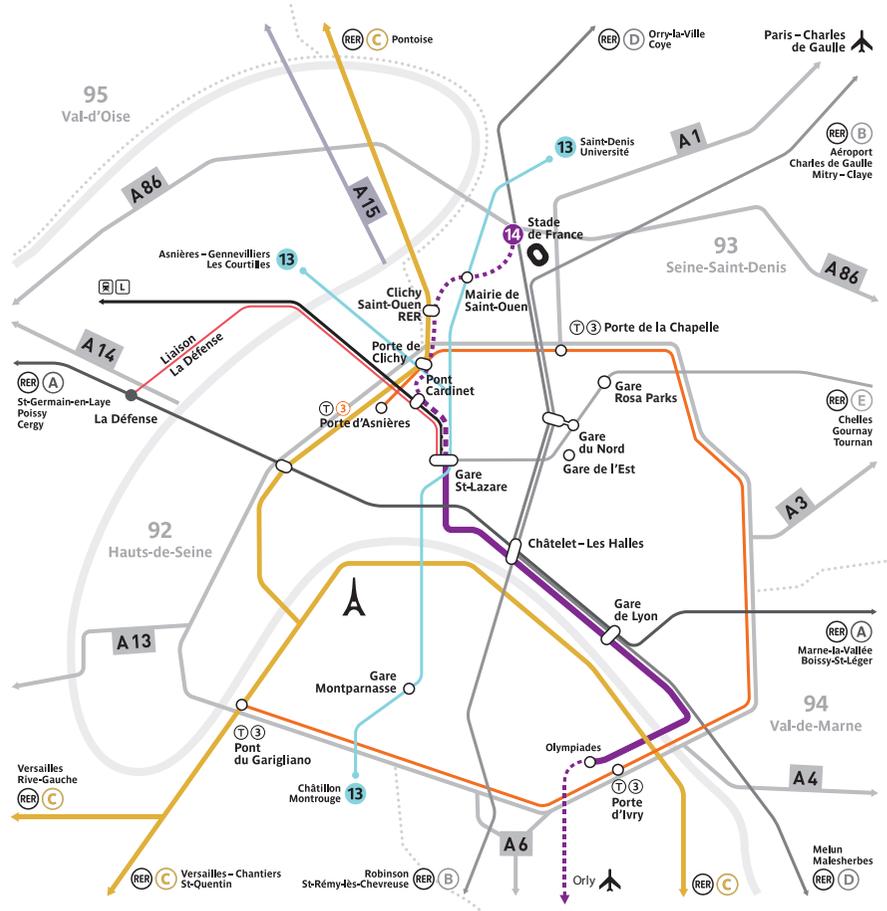
TRANSPORTS ET MOBILITÉS

2019

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Une amélioration substantielle de la desserte par les transports en commun accompagne le développement de l'écoquartier Clichy-Batignolles. L'objectif est de désaturer la ligne 13 et de répondre aux besoins des habitants comme des usagers du site qui représenteront à terme 7 500 habitants et 12 700 salariés. Le projet urbain est aussi le moyen de faciliter les liaisons entre les quartiers et l'occasion d'instaurer un nouveau mode de partage de l'espace public, faisant la part belle aux modes de déplacement doux.

T3b + M14 prolongées



Les transports en commun renforcés

Les autorités responsables des transports collectifs ont pris différentes mesures afin d'améliorer l'offre existante.

La ligne M13 plus efficace

Depuis quelques années, plusieurs interventions ont eu lieu.

- réduction de l'intervalle entre les rames aux heures de pointe
- rénovation des trains
- installation de portes palières pour fluidifier le trafic

Nouveau réseau bus parisien

La traverse: Depuis décembre 2011, la Traverse Batignolles Bichat irrigue les Batignolles et les Épinettes en passant par la gare Pont-Cardinet. Elle relie Clichy-Batignolles aux quartiers existants, grâce à 28 points d'arrêts répartis sur une boucle de 5,8 kilomètres. Service de proximité mis en place par la Mairie de Paris, la Traverse est un bus 100 % électrique de 22 places accessibles à tous.

La Gare Pont-Cardinet mieux desservie et accessible



la gare Pont Cardinet

La desserte de la gare Pont Cardinet par la ligne L du transilien Saint Lazare a d'ores et déjà été renforcée.

La gare se transforme. La création d'une entrée de gare desservant les quais depuis le pont Mère Teresa est à l'étude et des travaux de rénovation sont en cours à l'intérieur du bâtiment voyageurs et sur les quais. De nouveaux commerces pourront s'y installer dès 2020. La rénovation de la gare s'achèvera en 2021, par des travaux de créations d'ascenseurs pour relier les quais à la gare au niveau de la rue Cardinet.

Le saviez-vous ?

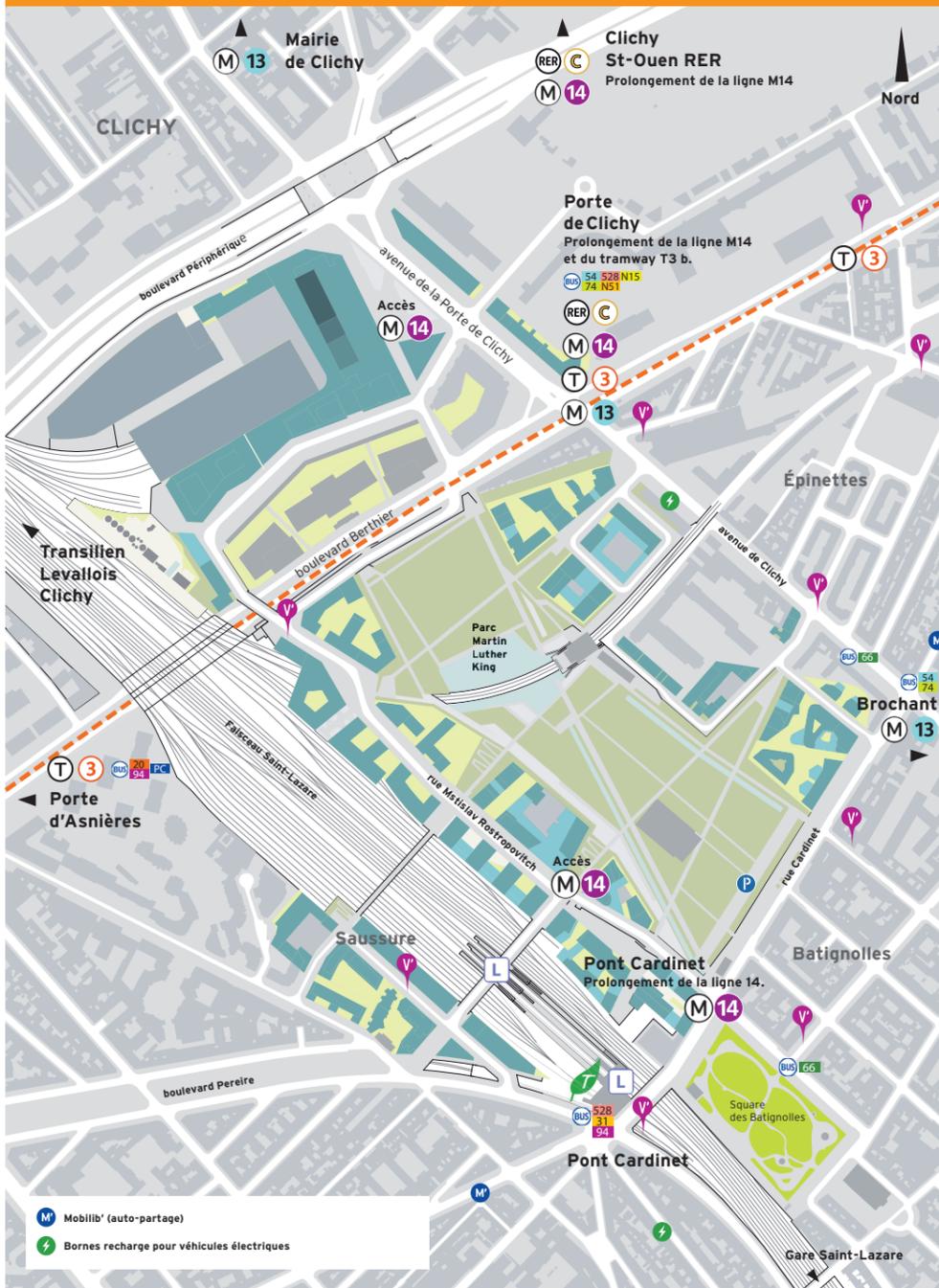
Le 20 avril 2019, Île-de-France Mobilités, la RATP et la Ville de Paris ont lancé le nouveau réseau de bus parisien. Cette modernisation du réseau est le fruit d'une large concertation avec les associations d'usagers, le grand public et les collectivités locales.

L'objectif est d'améliorer la qualité de service offert aux voyageurs avec des bus plus fréquents, plus ponctuels, mieux répartis sur le territoire, à travers un réseau plus lisible avec :

- Une meilleure répartition des dessertes entre le cœur de Paris et les arrondissements et communes de la petite ceinture les moins bien desservies.
- La création de 5 nouvelles lignes de bus, de nouvelles liaisons inter quartiers, et la desserte de futures gares du Grand Paris Express.
- Une diminution des doublons d'offre sur certains tronçons au cœur de Paris

Découvrir le nouveau réseau de bus parisien : <https://www.nouveauseaubusparisien.fr/fr/>

LA MOBILITÉ EN 2020



De nouvelles dessertes

Le projet Clichy-Batignolles s'accompagne de nouvelles offres de transports en commun.

Le T3 prolongé jusqu'à la Porte d'Asnières

Depuis fin novembre 2018, le tramway des Maréchaux s'étend sur 4,3 km supplémentaires de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières. Il dessert huit nouvelles stations dont deux à proximité de Clichy-Batignolles : Porte de Clichy (liaison avec les lignes M 13, M 14, RER C, bus 54, 74, N15 et N51) et Porte d'Asnières (liaison avec les bus PC, 20 et 94).

La ligne M14 prolongée jusqu'à Mairie de Saint Ouen

À partir de mi 2020, la ligne 14 prolongée jusqu'à Mairie de Saint Ouen desservira deux nouvelles stations sur Clichy Batignolles : Pont Cardinet et Porte de Clichy.

Intégré au projet du Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 14 permettra en particulier de désaturer la ligne M13. Entièrement automatiques, les navettes circuleront avec un intervalle de 85 secondes en heure de pointe.

À partir de 2024 la ligne 14 sera prolongée au nord jusqu'à Saint-Denis Pleyel et au sud jusqu'à l'aéroport d'Orly.



le tramway T3b prolongé jusqu'à Porte d'Asnières

Le saviez-vous ?

Première ligne de métro automatique à grand gabarit en 1998, la 14 s'apprête à changer de dimension pour devenir la principale liaison nord sud de métro parisien, traversant la capitale française pour relier Saint-Denis Pleyel à l'aéroport d'Orly. Les 14 kilomètres de ligne supplémentaires au sud permettront de desservir plus d'une dizaine de villes, l'aéroport d'Orly, des centres d'excellence hospitaliers et d'importantes zones d'activité économique franciliennes.

Déplacements facilités, modes équilibrés

De nouvelles liaisons créées entre les quartiers

Avec ses quatorze accès (à terme) et ses nombreuses allées, le parc Martin Luther King, lieu de destination, se présente comme un grand espace de liaisons entre les quartiers. Sa traversée permet de multiples itinéraires piétons entre la rue Cardinet, l'avenue de Clichy, le boulevard Berthier et le quartier Saussure. Les liaisons inter-quartiers sont également confortées par la passerelle Marcelle Henry et les ponts Mère Teresa et Berthier qui permettent de franchir le faisceau Saint-Lazare et le boulevard Berthier.

Priorité aux modes de déplacement doux

Les rues nouvelles étant destinées à la desserte locale du quartier, la vitesse y est limitée à 20 ou 30 km/h pour donner la priorité aux piétons et aux modes de déplacement doux. Leur aménagement se rapproche de celui d'un plateau unique partagé entre les différents usagers (piétons, cycles, bus et voitures) sans couloirs dédiés. La végétation est employée pour guider les parcours, sécuriser les piétons et empêcher le stationnement sauvage. L'absence de pente de plus de 4 %, des hauteurs de trottoirs inférieures à 7 cm, une signalétique podotactile et des quais surélevés aux arrêts de bus facilitent les déplacements des personnes à mobilité réduite. Pour les cyclistes, des pistes dédiées sont ouvertes sur les voies existantes à forte circulation : rue Cardinet, avenues de Clichy et de la Porte de Clichy, boulevard Berthier. Le projet prévoit également des arceaux de stationnement vélos et des emplacements de vélo partagés en complément des stations existantes.

Une offre de stationnement raisonnée et partagée

Le stationnement répond aux services urbains (places de livraison), à la solidarité (places handicapés), aux nouvelles mobilités (stations électriques) tout en offrant des places en surface pour les véhicules et les deux roues en complément des parkings :

- Parking abonnés, rue Cardinet (600 places), ouvert en 2011, géré par SAEMES
- P1 Parking rotatif sur la rue Mstislav Rostropovitch, pour les visiteurs des commerces, bureaux et logements (250 places voitures et motos), géré par Q-Park (Ouverture à l'automne 2019)
- P2 Parking rotatif, notamment pour les visiteurs du tribunal, du cinéma et de l'Odéon-Théâtre de L'Europe (250 places voitures dont 3 places électriques et 86 places motos), géré par Urbis-Park (Ouvert)

Parking Palais de Justice
52 boulevard Berthier - 75017 Paris

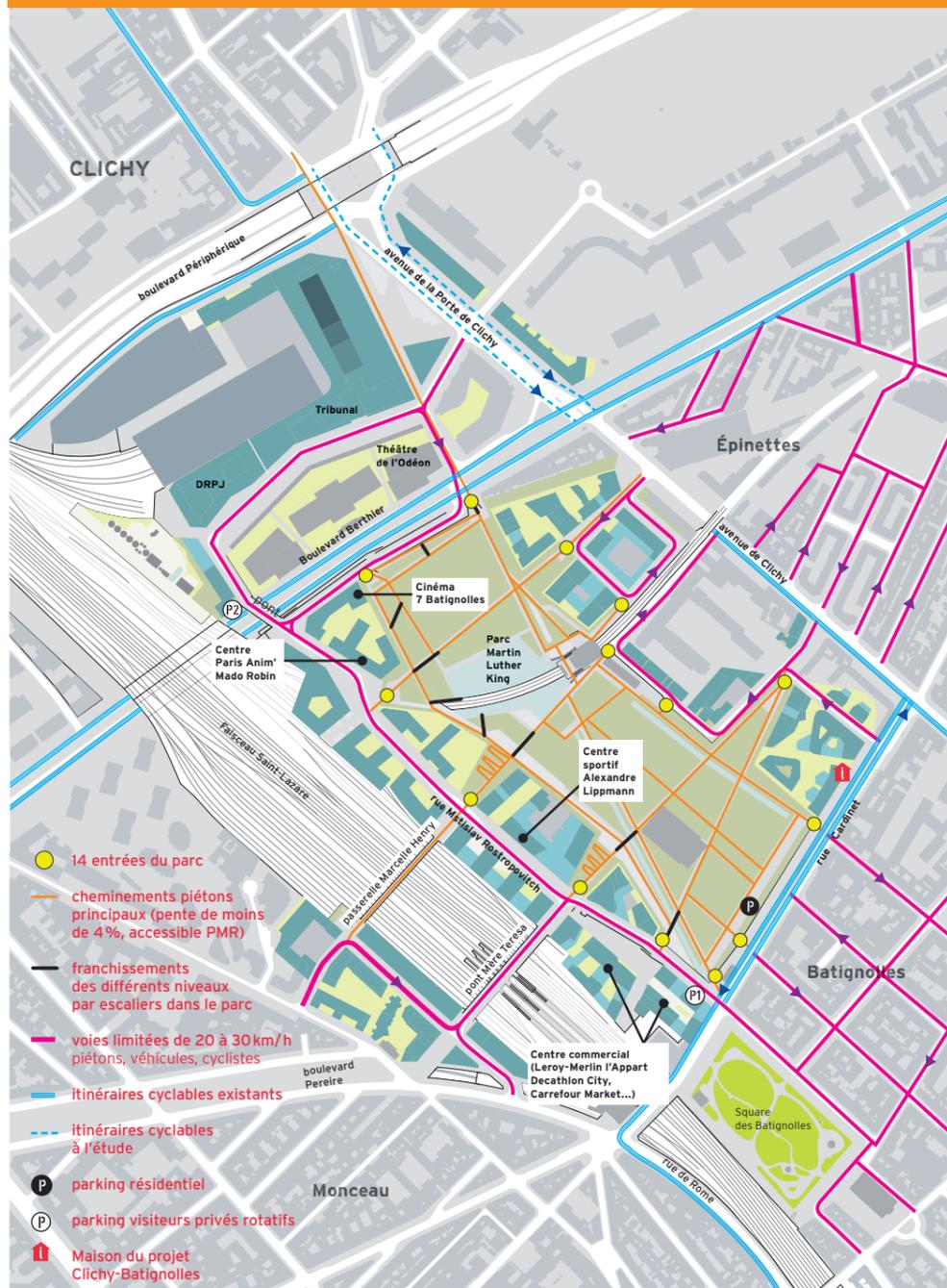
Logements et bureaux disposent de places de stationnement en sous-sol.

Le saviez-vous ?

L'aménagement de la voie Mstislav Rostropovitch développe l'offre suivante :

- 13 places véhicules légers dont 2 places handicapés et 4 électriques à terme
- 8 places de livraisons
- 46 arceaux motos
- 150 arceaux vélos
- Emplacements vélos partagés Vélib' Métropole

LES VOIRIES ET LIAISONS



Transports : qui fait quoi ?

Différents partenaires publics coopèrent autour de ces projets de transport.

LA MAIRIE DE PARIS, compétente en matière de politique publique de transport, investit chaque année près de 400 M€ dans l'organisation et l'amélioration des transports franciliens et parisiens. Elle organise les services de bus qui assurent une desserte de proximité, participe à la mise en accessibilité du réseau et intervient dans le pilotage de projets de transports comme le prolongement du tramway T3.

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

(Syndicat des Transports d'Île-de-France) est l'autorité organisatrice des transports de voyageurs de la région.

Il coordonne les études techniques et estime les coûts et les délais de réalisation des projets. Île-de-France Mobilités conduit le prolongement de la ligne 14 jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE contribue à l'élaboration et au financement de certains projets de transport dans le cadre de sa participation avec Île-de-France Mobilités, qu'elle préside.

L'ÉTAT finance en partie certains projets d'investissement de transport dans le cadre de contrats pluriannuels avec la Région.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} juin 2018, la gratuité intégrale du titre de transport pour les Parisiens.n.e.s de 65 ans et plus, est mise en place (soumise à condition de ressources).

Dans son rapport sur les transports publics à Paris, la Mairie de Paris annonçait début 2019 quatre mesures phares à destination des jeunes, qui seront effectives à partir du 1^{er} septembre 2019 :

- Gratuité des transports publics pour les Parisiens de 4 à 11 ans.
- Gratuité des transports publics pour les Parisiens handicapés de moins de 20 ans.
- Remboursement de 50% du Pass Navigo des collégiens et lycéens parisiens.
- Gratuité de l'abonnement Vélib' pour les Parisiens de 14 à 18 ans.



LA MAISON DU PROJET
155 BIS, RUE CARDINET, PARIS 17E
OUVERT DU VENDREDI AU DIMANCHE
DE 14H À 18H

POUR EN SAVOIR PLUS
www.paris-metropole-amenagement.fr



P&Ma | Paris & Métropole
aménagement